

Contacter et se rendre au BASU



► Via le formulaire de contact

[Paris.fr](#) ► [MonParis](#)

► Par téléphone au 3975

► Prendre rendez-vous

[rdvdu.apps.paris.fr](#)

► Consulter la fiche lieu BASU

[paris.fr](#) ► [lieux](#) ► [BASU](#)

► Adresse

Direction de l'Urbanisme Bureau
Accueil et Service à l'Usager
6 promenade Claude-Lévi-Strauss
CS 51388 75639 PARIS CEDEX 13

S'informer sur les actualités de l'Urbanisme à Paris

► **Site de la Ville de Paris** [Paris.fr](#) ► [Services](#) ► [Urbanisme](#)

► **LinkedIn** ► [Paris Urbanisme – Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris](#)

Pour aller plus loin

→ Vous renseigner sur les règles applicables à la parcelle de votre projet

[regles-urbanisme.paris.fr](#) ► [Cartographie](#)

→ Visualiser les demandes d'autorisation d'urbanisme

[opendata.paris.fr](#) ► [Urbanisme](#) ► [Autorisations d'Urbanisme - Historique](#)

→ Sur le changement d'usage d'un logement

[paris.fr](#) ► [Q | Comment exercer une activité dans un logement](#)

→ Sur la copropriété ou la location

[adil75.org](#) ADIL Paris - Agence Départementale d'Information sur la Location

→ Signaler des travaux non autorisés

[sollicitations.paris.fr](#) ► [Urbanisme](#) ► [Travaux non autorisés ou Dark Store](#)

Un compte [moncompte.paris.fr](#)
est nécessaire pour
les professionnels et particuliers

VOS DÉMARCHES D'URBANISME À PARIS



Vous avez un projet de travaux

Vous souhaitez créer ou modifier une construction, changer la destination de locaux.

1 Vérifiez la faisabilité de votre projet

Pour savoir si votre projet respecte la réglementation en vigueur.

Prenez un rendez-vous de faisabilité avec un instructeur → rdvdu.apps.paris.fr

Ces rendez-vous ne sont pas pris en charge par le Bureau Accueil et Service à l'Usager.

2 Préparez et constituez votre dossier

Pour déterminer le type de demande d'urbanisme à déposer et les documents à fournir :



Obtenez une aide ou un conseil du **BASU** à l'aide du formulaire de contact

moncompte.paris.fr ou sur rendez vous → rdvdu.apps.paris.fr

3 Déposez et suivez l'avancement de votre dossier

Pour un permis de construire, une déclaration préalable, un permis d'aménager, un permis de démolir, un certificat d'urbanisme d'information. *Un compte MonParis certifié France Connect est nécessaire pour le dépôt numérique.*



→ **Pour les personnes morales.**

Vous devez obligatoirement déposer votre dossier

via le téléservice → [Paris.fr](#) > [Services](#) > [Urbanisme](#)

→ **Pour les particuliers.** Vous pouvez déposer votre dossier sous format numérique ou par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse :

Direction de l'Urbanisme - Bureau Accueil et Service à l'Usager (BASU)
6, promenade Claude-Lévi-Strauss - 75639 PARIS CEDEX 13

4 Suivez le traitement de votre demande, et complétez le dossier si besoin



Consultez le suivi de votre dossier en ligne ou effectuer une

demande via le formulaire de contact → moncompte.paris.fr

Les missions du Bureau Accueil et Service à l'Usager — BASU

Le **BASU** vous accueille sur rendez-vous et vous accompagne dans vos démarches.

Aide à la constitution des dossiers de votre projet d'urbanisme

Sur rendez-vous → rdvdu.apps.paris.fr

Accompagnement au dépôt numérique

Sur rendez-vous → rdvdu.apps.paris.fr

Consultation des dossiers d'urbanisme déjà instruits

Sur le téléservice → teleservices.paris.fr/demarchesurbanisme

En complétant le formulaire de contact

[MonParis](#) > [Formulaire de contact](#) > [Urbanisme](#) > [Consultation dossiers instruits](#)

Informations au public

Le Plan Local d'Urbanisme

Les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

regles-urbanisme.paris.fr

Informations sur les dossiers d'enquête publique

→ [MonParis](#) > [Formulaire de contact](#) > [Urbanisme](#)

Règles d'Urbanisme

Le portail en ligne vous donne accès aux documents d'urbanisme qui régissent l'aménagement de Paris. Il offre de nombreuses fonctionnalités facilitant la conception de vos projets.

Des cas concrets illustrant des situations fréquentes

Une cartographie interactive

Les règles et objectifs des documents d'urbanisme expliqués



regles-urbanisme.paris.fr